

Gestion des avances en ligne

Demander, renouveler ou renouveler automatiquement des avances dans Telelink Online

Quoi ?

Dans Telelink Online, vous pouvez gérer en ligne des avances sur une ligne de crédit. Pour ce faire, il vous suffit d'indiquer que vous souhaitez utiliser cette fonctionnalité pour une certaine ligne de crédit. Une fois cette étape réalisée, voici ce que vous pouvez faire en ligne :

- demander de nouvelles avances
- renouveler des avances existantes
- renouveler automatiquement des avances
- consulter des avances en cours ou clôturées.

Ont accès à cette fonctionnalité :

Les utilisateurs qui possèdent les mandats suivants peuvent gérer des avances en ligne :

- un mandat pour effectuer des paiements avec le compte lié à la ligne de crédit ;
et/ou
- un pouvoir de signature commun ou intracompany sur le compte lié à la ligne de crédit.

Ils peuvent uniquement demander ou prolonger des avances sans restriction. Naturellement, le montant de l'avance dépend du solde disponible et du crédit octroyé.

Comment ?

Contactez votre ING Relationship Manager pour demander à gérer en ligne une ligne de crédit, Vous l'avez déjà fait ? Dans ce cas, vous pouvez gérer vos avances en ligne en vous identifiant dans Telelink Online et en choisissant "Emprunter > Gérer > Avances" dans le menu.

Avantages

Ce service est disponible 24 heures sur 24. Pour les avances qui débutent dans les 2 jours ouvrables suivant votre demande, vous recevez immédiatement une proposition de taux les jours ouvrables entre 9h00 et 16h30. Si vous demandez votre avance à un autre moment, le premier taux d'intérêt disponible s'applique. Le taux d'intérêt des avances que vous demandez plus de 2 jours à l'avance est déterminé 2 jours ouvrables avant la date de début de l'avance.